



PIIM

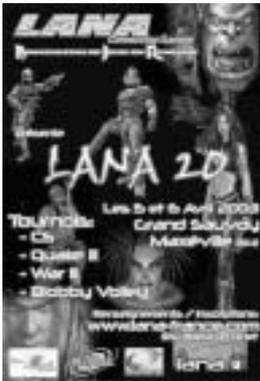
Avril 2003

Numéro
 150

Le château du Grand Sauvoy à l'heure des nouvelles technologies de l'information et de la communication

Pour permettre aux Maxévillois de découvrir que l'informatique peut constituer un loisir à part entière et qu'il peut aussi être un moyen d'expression à la portée de tous, la Ville de Maxéville, M@x'net et ses différents partenaires, Imagine, Lana, Fragtime Nancy et Hi toro, invitent les passionnés comme les curieux de l'informatique aux manifestations organisées en avril au :

Château du Grand Sauvoy 17, route de Metz à Maxéville



● Les 5 et 6 avril, des joueurs s'affronteront durant toute une nuit dans des tournois de jeux vidéo en réseau (Counter Strike, Warcraft, etc.).

Les participants peuvent s'inscrire sur le web : www.lana-france.com/inscriptions/ ou contacter M@x'net pour plus de renseignements au 03 83 32 41 28. Chaque participant devra amener son propre PC. La participation est de 10€.

● Les 12 et 13 avril, la Coupe de France de l'Internet fera son étape lorraine à Maxéville. Constituée de deux ou quatre membres, chaque équipe devra, en temps limité, réaliser un site à partir d'un thème imposé qui sera dévoilé à la dernière minute. L'originalité, la plastique et la créativité des réalisations sont les critères retenus pour désigner les lauréats qui participeront fin mai à la finale organisée à la Ferté-Bernard (près du Mans) à l'occasion du Festival ARTEC.

La participation est de 15€ (restauration comprise) et les équipes peuvent se renseigner auprès de M@x'net au 03 83 32 41 28 ou s'inscrire sur le site officiel de la Coupe de France Internet :

www.coupe-internet.com/maxeville

Le programme de ces deux jours :

● 12 Avril

9h : accueil des participants

14h : découverte du thème imposé et lancement du concours.

● 13 Avril

14h : fin du concours

14h-16h : ouverture au public et projection d'œuvres multimédias

16h : présentation des travaux réalisés

18h : fin de l'Etape.

Parallèlement au concours de création de sites Internet qui rassemblera de nombreux créateurs de sites Web du Grand Est (amateurs et professionnels), des animations complémentaires vous seront proposées pour permettre au grand public de découvrir l'intérêt du "Web design" :

Fragtime Nancy animera un espace de jeux en réseau pendant que l'association Hi-Toro présentera une exposition d'art informatique

originale et que les deux associations maxévilloises Imagine et M@x'net proposeront une projection d'œuvres multimédias avec le concours de Skin Maximizer Entertainment.



Sommaire

Page 2	<i>Vie municipale</i>
Page 3	<i>Mairie pratique</i>
Page 4	<i>Le dossier du mois</i>
Page 5	<i>A votre agenda</i>
Page 6	<i>La tête et les jambes</i>
Page 7	<i>Du côté des enfants</i>
Page 8	<i>La ville en mouvement</i>

Editeur : ville de Maxéville (54320),
14, rue du 15 septembre 1944
Mairie.maxeville@mairie-Maxeville.fr
représentée par son maire, Henri BEGORRE
Directeur de la Publication : Henri BEGORRE
Rédactrice : Véronique THIÉTRY
Imprimeur : imprimerie Jeanne d'Arc
14, rue Blaise Pascal - MAXÉVILLE (54320)
Parution : mensuel tiré à 4 600 exemplaires
Dépôt Légal effectué à la préfecture de Meurthe-et-Moselle
sous le numéro 479
Prix : gratuit



ASAT : le courage d'innover

Afin de faciliter le **redémarrage d'activité**, la ville de Maxéville a racheté pour 3 millions d'euros les bâtiments de l'usine d'assemblage de circuits intégrés de l'entreprise ASAT (cf le dossier du mois - PIM de février), avec comme objectif de sauvegarder le savoir-faire régional dans le domaine du semi-conducteur et de créer des emplois sur ce site hi-tech.

Questions-réponses à Henri BEGORRE :

Le premier projet de reprise annoncé en février est abandonné. Pourquoi ?

La vente aux enchères du matériel ASAT a mis fin prématurément au projet qui était en cours d'élaboration. En effet, alors qu'il s'était engagé en Préfecture à permettre au repreneur de consolider son projet, le liquidateur a accéléré la vente. Dès le premier jour de la mise aux enchères, les accessoires ont été rachetés par la concurrence, rendant inutilisables les machines de production invendues. Le projet a du être abandonné.

Il faut donc à présent trouver un autre repreneur. Toujours dans le même domaine d'activités ?

Oui. Nous poursuivons nos démarches auprès des

puvoirs publics afin de les mobiliser sur l'élaboration d'un nouveau projet industriel.

Dans le contexte économique difficile tant sur le plan national qu'international, **ne pas avoir à acquérir un patrimoine immobilier comme celui d'ASAT constitue pour le repreneur un atout considérable dans la relance de l'activité**. Des dossiers de présentation sont donc envoyés aux entreprises du secteur du semi-conducteur pour leur faire connaître les différents équipements du bâtiment et le savoir-faire des anciens employés.

Qu'advient-il des locaux si aucun repreneur de ce secteur ne se manifeste ?

Ils seront tout simplement ouverts à d'autres secteurs d'activités.

Comment seront informés les Maxévillois de l'avancement de ce dossier ?

Lors des réunions publiques à venir et par l'intermédiaire du PIM. Bien entendu, les Maxévillois, qui le désirent peuvent également nous faire parvenir leurs remarques et interrogations en mairie.

Les loyers couvrent l'emprunt

La somme investie dans l'achat de ce bâtiment représente-t-elle une charge qui va pénaliser les contribuables ?

Non ! Il s'agit en fait d'une **opération blanche**, c'est-à-dire que l'argent investi sera progressivement remboursé, sous forme de loyers par exemple. En 1989, la ville avait réalisé une opération similaire concernant l'imprimerie Jean Lamour pour un montant de 19 millions de francs hors taxes.

Depuis, elle rapporte des recettes fiscales tant à la Ville qu'à la Communauté Urbaine.

L'acquisition des bâtiments d'ASAT n'aura **aucune incidence sur la réalisation des grands projets de la Ville** : L'implantation de la Trésorerie principale au cœur de Maxéville se poursuit comme prévu, de même que l'extension et l'aménagement du parc. L'acquisition des Caves de la Craffe suit aussi son cours pour la création d'une médiathèque.

Vivre à Maxéville

■ REUNION PUBLIQUE DU CONSEIL DE DEVELOPPEMENT DE CHAMP LE BŒUF

La réunion du conseil de développement de Champ le Bœuf initialement prévue le jeudi 13 mars se déroulera le **mardi 8 avril** à 20h au CILM, 23 rue de la Meuse. Cette réunion est ouverte à l'ensemble des habitants du quartier de Champ le Bœuf. Ils pourront y traiter de l'évolution de leur cadre de vie, prendre connaissance des projets des associations et des deux municipalités et leur faire part de leurs besoins.

■ REPAS DE QUARTIER MEURTHE-CANAL

Dans le cadre des enveloppes de quartier, les membres de la commission Meurthe Canal souhaitent organiser une rencontre conviviale et amicale, autour d'un barbecue, fin août ou début

septembre. Afin de recueillir vos avis et suggestions quant à l'organisation de cette manifestation, nous vous invitons à nous retourner le coupon réponse ci-dessous.

■ CONSULTATION SUR LE QUARTIER DES AULNES : CHANGEMENT DU SENS DE CIRCULATION DEVANT LA TOUR 8

Dans le cadre de la participation des citoyens à la vie municipale, de la refonte des arrêtés de circulation, et suite à la demande des membres de la commission de quartier des Aulnes, la Ville organise une consultation sur le changement du sens de circulation devant la tour 8. La Municipalité invite donc l'ensemble des habitants du quartier à donner leur avis sur ce dossier.

En cas d'inversement du sens de circulation, le trafic s'effectuerait de la tour 8 vers la tour 12 dans le sens entrant (en arrivant de Nancy) ; de la tour 12 vers les immeubles 11 à 9 dans le sens sortant.

Quoi qu'il en soit, la signalisation tant horizontale que verticale ainsi que les emplacements réservés aux personnes handicapées seront **rematérielsés et mis aux normes**.

Vous pouvez nous faire parvenir votre avis jusqu'au **15 mai**, soit :

- En remplissant le coupon en page 8 en mentionnant "changement du sens de circulation aux Aulnes"
- En vous connectant sur le site Internet de la Ville : www.mairie-maxeville.fr et en cliquant sur "contact"

Vous serez prochainement informés du résultat de cette consultation dans le Pim et lors d'une prochaine réunion publique.

Au Conseil Municipal

Afin de respecter nos délais de parution, le compte-rendu des délibérations du Conseil municipal du 31 mars vous sera communiqué dans la prochaine édition du Pim.

■ PROCHAINE SEANCE DU CONSEIL MUNICIPAL

Elle devrait avoir lieu le 17 avril à 18h30 ou à 20h en mairie. La date et l'heure seront définitivement fixées lors de la réunion du Conseil municipal du 31 mars. Nous vous informerons rapidement de celles retenues par voie de presse et sur le site de la Ville : www.mairie-maxeville.fr/agenda

■ PERMANENCE DES ELUS DE LA GAUCHE PLURIELLE

Gérard Laurent, Olivier Pivel, Denis Truck, Michèle Meyer-Malheux, Evelyne Mechling et Marie-Thérèse Kribs assureront une permanence le :

- **vendredi 11 avril** de 18h à 19h à l'école Moselly
- **vendredi 18 avril** de 18h à 19h au CILM.

REPAS DE QUARTIER MEURTHE CANAL

Nom : Prénom :

Adresse :

- Etes-vous intéressé par cette fête de quartier ? OUI NON
- Avec combien de personnes y assisteriez-vous ? Adultes : Enfants :
- Qu'apporteriez-vous plutôt ? Salé Sucré
- Avez-vous des idées d'animations à suggérer ?

Merci de retourner ce coupon-réponse avant le 1^{er} juin au service JAS - complexe sportif Marie Marvingt - 11 rue Solvay

Etat civil

BIENVENUE A...

- Manihi DOUILLOT, né le 5 mars 2003
- Noémie MARBACH, née le 6 mars 2003
- Adrien GENICOT, né le 6 mars 2003
- Dylan WETTER, né le 10 mars 2003

ILS NOUS ONT QUITTES...

- Marguerite SAMBOEUF veuve WINSBACK, décédée le 16 février 2003
- Robert PIONTEK, décédé le 19 février 2003
- Saïd KERKOUCHE, décédé le 25 février 2003
- Juliette SCHANEN veuve WELSCH, décédée le 03 mars 2003
- Erkan ÖZ, décédé le 15 mars 2003
- Josette MULLER épouse SCHMITT, décédée le 16 mars 2003
- Jean CLEMENT, décédé le 18 mars 2003
- Edmond PAWLOWSKI, décédé le 19 mars 2003

Infos pratiques

UN ACCES PRIVILEGIE AU CONCERT DE JOHNNY HALLIDAY :

Le concert de Johnny Hallyday est programmé le **mardi 3 juin 2003** au stade Marcel Picot. Vous êtes bénéficiaire du RMI, titulaire de l'Allocation Adulte Handicapé, étudiant boursier, jeune relevant du dispositif TRACE, bénéficiaire de l'Allocation de Solidarité Spécifique ou de Contrat Emploi Solidarité : Sachez que vous pouvez obtenir des "passeports" donnant droit à des places à 10€ :

- en mairie centrale pour les habitants de Meurthe-Canal et du Centre
- au CILM pour les habitants de Champ le Bœuf et des Aulnes.

Pour en bénéficier, il suffit de vous y présenter, muni de votre livret de famille et d'une attestation justifiant votre situation.

DT POLIO - VACCINATIONS 2003

La première séance de vaccination pour le DT polio, ainsi que les rappels de 1 et 5 ans auront lieu à la mairie le :

Judi 10 avril à 16h45

Pensez à vous munir de votre carnet de santé !

PROCHAINES PERMANENCES JURIDIQUES

● Aide aux victimes :

L'association A.N.N.E. vous reçoit au CILM chaque vendredi de 14h à 17h. Vous pouvez également prendre rendez-vous auprès du 03 83 90 22 55. Cette permanence concerne toutes les victimes d'infraction pénale : agression, abus de confiance ou de pouvoir, vol, accident de circulation...

● Conciliation/Médiation :

Les prochaines permanences du conciliateur de justice auront lieu les mardis **1er avril et 6 mai** de 8h30 à 11h30 au CILM, 23 rue de la Meuse à Champ le Bœuf.

Le conciliateur n'est ni juge, ni policier. Son rôle est d'éviter une procédure judiciaire longue et onéreuse en favorisant un règlement amiable des conflits qui lui sont soumis : litiges entre voisins, jeunes en situation difficile, malfaçons, problèmes de propriété (droit de passage, plantations d'arbres non respectées, conflits propriétaires, locataires), problèmes de consommation....

Si les parties parviennent à un accord, celui-ci peut être rédigé, signé et déposé au greffe du Tribunal d'instance. Si le litige persiste, le conciliateur ne peut imposer de solution, ni aviser le Tribunal du refus rencontré. Il est par ailleurs strictement tenu au secret.

● Consultations juridiques de 9h30 à 11h30 :

- samedi 12 avril en mairie, 14 rue du 15 Septembre 1944 : Maître Philippe Lyon
- samedi 26 avril au CILM, 23 rue de la Meuse : Maître Nathalie Scholler.

ENQUETE PUBLIQUE RELATIVE A LA DEMANDE DE LA SOCIETE PERMALI POUR MODIFIER SES INSTALLATIONS, NOTAMMENT DE CHAUFFAGE

L'enquête publique se poursuivra jusqu'au jeudi 10 avril inclus en mairie de Maxéville. Les personnes intéressées peuvent prendre connaissance du dossier et consigner leurs observations sur le registre ouvert à cet effet pendant les heures d'ouverture habituelles de la mairie.

Monsieur Benelmir, commissaire enquêteur, recevra le public en mairie le jeudi 10 avril de 14h à 17h.

DONS ET REDUCTIONS D'IMPÔTS

Sachez que le Centre Communal d'Action Sociale fait partie des organismes d'intérêt général. A ce titre, les dons effectués à cet organisme ouvrent droit à une réduction d'impôts. Des reçus fiscaux permettent à chaque donateur de justifier du montant de ses dons auprès du Trésor public. Pour tout renseignement, contactez le service Social de la mairie au 03 83 32 30 00.

SECOURS CATHOLIQUE : FERMETURE TEMPORAIRE

Dans le cadre d'une nouvelle organisation de ses services, la permanence du Secours Catholique de Maxéville Centre est temporairement fermée. La réouverture devrait intervenir mi-avril. D'ici là, les bénéficiaires peuvent toutefois s'orienter vers :

- la permanence du Haut du Lièvre, 5 centre paroissial (derrière l'église), ouverte le jeudi de 14h à 17h sauf le 2e jeudi du mois. Tél : 03 83 98 55 67,
- la permanence de Nancy, 4 rue Monseigneur Thouvenin, ouverte le lundi, mardi, jeudi et vendredi de 14h à 16h30. Tél : 03 83 30 22 78. Pour toute information complémentaire, contactez le service "Social" de la mairie au 03 83 32 30 00.

FORMATION POUR LES DEMANDEURS D'EMPLOI

L'Association Perspectives et Compétences propose aux demandeurs d'emploi une formation sur la création d'entreprise. Gratuite et rémunérée, elle portera sur l'étude de marché, l'organisation de la politique commerciale et les financements. Elle se déroulera du 4 au 18 avril. Pour tout renseignement, contactez Valérie Horet à l'APC, 10 rue Alfred Kastler à Maxéville, 03 83 95 35 22.

ENQUÊTE INSEE

Jusqu'au 18 avril, l'INSEE mènera une enquête sur l'évolution trimestrielle des loyers et charges des logements à usage d'habitation. Certains Maxévillois seront contactés pour ce sondage. Un courrier les avisera préalablement du passage et du nom de l'enquêteur, qui se présentera muni de sa carte professionnelle. Les réponses fournies sont anonymes et ne sont exploitées que dans un but statistique.

RECYCLER... PLUS

Tous les Maxévillois contribuent déjà à la protection de l'environnement en utilisant les conteneurs verre et papier à leur disposition dans chaque quartier et en pratiquant le tri sélectif à leur domicile. Sachez qu'une association collecte également les bouchons en plastique de boissons afin de les revendre à une société de recyclage. L'argent recueilli grâce aux "Bouchons de l'espoir" est destiné à acquérir des fauteuils permettant aux handicapés de pratiquer un sport. L'interlocuteur départemental de cette opération, Sébastien Strappazon, est Maxévillois et peut être joint au 06 70 32 54 16. N'hésitez pas à le contacter ou à consulter le site de l'association : www.handiplaisir.free.fr

RAMASSAGE DES OBJETS HETEROGENES

Le prochain ramassage des objets hétérogènes sera effectué le **mardi 1er avril** à partir de 4h du matin. Merci de ne sortir vos objets encombrants qu'après 20h la veille du ramassage. Les collectes suivantes sont prévues les mardis 1er juillet et 7 octobre 2003.

➤ “Qu’est ce que la petite fleur ?”

En 2002, la ville de Maxéville a présenté pour la première fois sa candidature au concours des villes et villages fleuris de France. Elle y a obtenu la première place dans la catégorie 4 - correspondant à celle des villes de 5001 à 15000 habitants - et a été proposée par le département auprès de la région pour l’obtention de la première fleur.



➤ 1 fleur : c’est une décision

Celle de s’inscrire au concours des villes et des villages fleuris de France.

➤ 1 fleur : c’est une volonté

Celle de promouvoir des actions en faveur du développement des espaces verts et de l’amélioration du cadre de vie pour permettre à chaque Maxévillois de mieux vivre dans sa ville.

➤ 1 fleur : c’est un examen

Celui du passage de 3 jurys différents chargés de noter sur 100 points le respect des critères de qualité suivants :

- Le cadre végétal : 25 points
- Le fleurissement : 30 points
- La propreté et l’entretien : 15 points
- L’embellissement du cadre bâti et le choix des contenants : 10 points
- La publicité et les enseignes : 10 points
- L’animation, le développement, la participation des habitants au fleurissement : 10 points.



Etape 1 : Début juillet, le jury d’arrondissement décide, si les critères sont jugés satisfaisants, de proposer la ville au jury départemental ;

Etape 2 : Mi août, le jury départemental visite à son tour Maxéville pour éventuellement proposer au jury régional d’attribuer une fleur ;

Etape 3 : Fin août - début septembre, le jury régional sillonne alors les rues de Maxéville pour attribuer la fleur. Ce jury tient compte de la dimension de la ville, de la date de passage et des conditions climatiques.

Une nouveauté en 2003, le département organise un concours de printemps et notre ville s’y est inscrite.

Maxéville se représente aussi pour le concours d’été intitulé : “En 2003, fleurissons ensemble la Meurthe et Moselle”.

Merci à tous ceux qui, en fleurissant leurs balcons et jardins, participent régulièrement à l’amélioration de la ville. Votre action et la nôtre ne feront qu’une pour contribuer à la reconnaissance des efforts d’embellissements entrepris sur notre commune.

■ CONCOURS COMMUNAL DES MAISONS ET BALCONS FLEURIS



Le prochain concours communal des maisons et balcons fleuris va débiter sous peu. Contrairement aux années précédentes, et pour n’oublier personne lors des visites du jury de la Ville sur les différents quartiers, les participants sont priés de procéder à une inscription préalable.

Pour ce faire, merci de faire parvenir le coupon ci-dessous **avant le 15 juin** au Centre Technique Municipal – 4, rue Fruchard – 54320 Maxéville

Concours communal des maisons et des balcons fleuris



BULLETIN D’INSCRIPTION

NOM :

PRENOM :

ADRESSE :

.....

.....

.....

(précisez l’étage, la face de l’immeuble “devant ou arrière” et la localisation de la fenêtre ou du balcon par rapport à l’entrée “droite ou gauche”)



En Avril

JUSQU'AU 12 AVRIL

Au 5 rue Paul Richard, le Préau des Arts de l'IUFM vous propose de découvrir l'exposition "**Glutamen mundi**" présentant les collages de petits objets chinés réalisés par Florent Chopin, artiste français.

Regroupés sous le titre "**Singuliers**", des petites machines, mobiles, vidéos et sculptures seront ensuite présentés du 17 avril au 21 mai.

Gratuites et ouvertes à tous, ces expositions sont accessibles – hors vacances scolaires - du lundi au vendredi de 8h à 18h. Des visites commentées sont également possibles en groupe sur rendez-vous.

Contacts : Lilyane Beauquel 03 83 17 68 68 - mail : action.culturelle@lorraine.iufm.fr ou Sophie Lefèvre, 03 83 17 68 68, poste 6611.

MARDI 1er AVRIL

A 20h30, à la salle des spectacles du CILM, en partenariat avec le Centre Régional Audio Visuel de Lorraine (CRAVLOR), la section cinéma de l'Association de Quartier Champ le Bœuf projette "**Le pianiste**" de Roman Polanski (durée 2h28). Entrée : adultes 4€, enfants ou groupe de 4 personnes 3€. Contact : Yves Pinon, 22 rue de la Moselotte, 03 83 98 38 18 ou 06 82 83 67 55, mail : pinon@libertysurf.fr.

SAMEDI 5 AVRIL

Le club des Jardiniers de Maxéville invite tous les passionnés de **jardinage** à une **rencontre** à la salle du parc de la mairie à 14h30. Tous pourront s'y procurer des plants de tomates, salades... et faire le point sur le voyage proposé à Valenciennes pour la visite du siège de l'association les 9 et 10 mai prochains. Rappelons que la date limite d'inscription est fixée au 12 avril et que le prix est de 80€ par personne.

Contact : Jean-Pierre Bruneau, 3 rue du 15 Septembre 1944 - 03 83 37 44 00.

SAMEDI 5 ET DIMANCHE 6 AVRIL

Des **tournois de jeux en réseau** se dérouleront toute la nuit au château du Grand Sauvoy (voir p1).

MARDI 8 AVRIL

● Les membres de l'amicale des retraités Solvay se rendent en Belgique pour visiter le parc animalier des grottes de Hans. Les inscriptions sont closes.

● La **réunion du conseil de développement de Champ le Bœuf** initialement prévue le jeudi 13 mars se déroulera à 20h au CILM, 23 rue de la Meuse (voir p2).

SAMEDI 12 AVRIL

● De 10h à 17h dans le parc de la mairie, les Gais Lurons organisent une **vente** de tricots et menus objets réalisés par les membres du club. Possibilités de restauration sur place. Contact : Yvette Nester, 30 rue de Lorraine, 03 83 30 56 18.

● LAQCLB organise une **marche** de 10 à 12 kilomètres **accessible à tous**. Rendez-vous à 14h sur le parking de la Cascade. N'oubliez pas de porter des chaussures adaptées. Les marches suivantes sont programmées le 8 mai et le 7 juin. Cotisation : carte annuelle de l'AQCLB 5€. Contact : Gérard Vetry, 48 allée de l'Othain 03 83 98 26 85 ou 06 62 82 23 47.

● L'amicale des Haut-Marnais de Meurthe-et-Moselle organise une **rencontre de belote** et tarot ouverte à tous au Centre Intercommunal de Laxou Maxéville, 23 rue de la Meuse. Les inscriptions se feront à partir de 13h30 et les jeux débuteront à 14h. Chaque participant recevra un lot. Contact : Michel Hislen, 13 rue de la Seille 03 83 97 31 18.

SAMEDI 12 ET DIMANCHE 13 AVRIL

L'étape lorraine de la **Coupe de France de l'Internet** se déroulera au château du Grand Sauvoy (voir p1).

MARDI 15 AVRIL

● De 8h45 à 10h, le **petit déjeuner rencontre gratuit** de l'association Esaf 54 abordera le thème des "Parents face à la violence". Ce moment d'échange, de dialogue et d'écoute entre les habitants du quartier et les partenaires locaux se déroulera dans les locaux de l'association, 15 rue de la Seille. Contact : Rahim Faiq, 03 83 97 03 16.

● Le Comité des Fêtes de Champ le Bœuf organise un **thé dansant** à la salle des banquets du CILM de 14h à 18h. L'orchestre de Gérard Quenel animera l'après-midi. Entrée : 5€. Contact : Yves Pinon, 22 rue de la Moselotte, 03 83 98 38 18 ou 06 82 83 67 55, mail : pinon@libertysurf.fr.

MERCREDI 16 AVRIL

A l'occasion des fêtes de Pâques, l'association Arche de Noël, Arbre de Noël organise pour les familles à faibles ressources une petite **fête** à la salle des spectacles du CILM, 23 rue de la Meuse à partir de 14h. Comme chaque année, bonbons et jouets seront offerts à chaque enfant moyennant une participation de 2€ par enfant. Tout enfant mineur doit être accompagné d'un parent.

Si vous souhaitez y participer, prenez contact :
● à l'annexe mairie de Champ le Bœuf au CILM auprès de Blandine,
● au service social de la mairie auprès de Nadine. Une invitation vous sera remise.

JEUDI 17 AVRIL

Les habitants des Aulnes, de Champ le Bœuf et du Centre sont cordialement invités à assister au **diaporama** "Fleurissons nos jardinières" présenté par les Services Techniques de la Ville de Maxéville au CILM, 23 rue de la Meuse de 18h à 19h30.

MARDI 22 AVRIL

A la salle des spectacles du CILM, en partenariat avec le CRAVLOR, la section cinéma de l'Association de Quartier Champ le Bœuf projette les films suivants :

- à 17h30 "**Le livre de la jungle 2**" de Walt Disney (durée 1h15),
- à 20h30, "**Arrête moi si tu peux**" de Steven Spielberg avec Tom Hanks et Leonardo di Caprio (durée 2h21).

Entrée : adultes 4€, enfants ou groupe de 4 personnes 3€. Contact : Yves Pinon, 22 rue de la Moselotte, 03 83 98 38 18 ou 06 82 83 67 55, mail : pinon@libertysurf.fr.

SAMEDI 26 AVRIL

Les membres du foyer de l'Amitié se rendent au Grand Duché de Luxembourg. Le départ est fixé à 7h45 sur le parking de la Cascade.

DIMANCHE 27 AVRIL

Le club des Gais Lurons organise un **thé dansant** à la salle du parc de 14h à 19h. Entrée : 5€. Contact : Yvette Nester, 30 rue de Lorraine, 03 83 30 56 18.

LUNDI 28 AVRIL

La permanence de l'amicale des retraités Solvay qui se déroulera de 14h à 16h30 à la salle de la rue de la Justice permettra de **s'inscrire à la journée dansante** organisée à Moussey dans les Vosges le 28 mai prochain. L'amicale étudiera toutes les suggestions que vous lui ferez en matière de sorties à organiser durant l'année 2004.

Contacts : Gilberte Husson, 16 rue de Verdun, 03 83 32 18 48 ou Claude Bertelmann, 18 rue Raymond Denauds, 03 83 35 04 38.

MERCREDI 30 AVRIL

Le club des Gais Lurons organise une **sortie à Kirrwiller**. La matinée sera consacrée à une présentation publicitaire. L'après-midi, les participants assisteront à la revue du Royal Palace. Tarif : 35€. Inscriptions **jusqu'au 20 avril** : au club, 5 rue du général Leclerc chaque mardi et vendredi de 14h à 17h30 ou auprès d'Yvette Nester, 30 rue de Lorraine, 03 83 30 56 18.

Activités sportives

FOOTBALL :

1 - AS Champ le Bœuf

Les matchs se déroulent au complexe Léo Lagrange.

- 5 avril : poussins – Lay St Christophe à 14h30
- 6 avril : 18 ans – Richardménil à 10h
- 12 avril : 13 ans – Malzéville à 14h
15 ans – Badonvillers à 15h30
- 13 avril : seniors 1 – Chaligny 1 à 15h
- 27 avril : seniors 2 – Pagny/Moselle 3 à 15h

Le 2 mars dernier, notre tournoi débutants, poussins et benjamins a permis à plus de 200 jeunes de se rencontrer dans le meilleur esprit au complexe Marie Marvingt.

Contact : Christian Schwartz, 6 rue de la Chiers 03 83 97 70 73.

2 - RC Maxéville

Les matchs joués à Maxéville se déroulent au stade Laurent Luzzi.

- 5 avril :
- benjamins - Montauville
- les débutants jouent à Laneuveville
- les 13 ans jouent à St Max-Essey
 - 12 avril :
- les débutants jouent en plateau à Maxéville
- 13 ans – Laneuveville/Nancy
- les benjamins jouent à Lucey
 - 13 avril :
- seniors B – Art/Meurthe à 10h
- les seniors A jouent à Nancy Lobeau
 - 27 avril :
- seniors B – Malzéville à 10h
- les seniors A jouent à Frouard – Pompey
- Contact : Robert Salzard, 11 rue de Bellefontaine à Champigneulle - 03 83 38 23 45.

BASKET : les Lynx Maxévillois

Les rencontres se déroulent au complexe Léo Lagrange.

- 12 avril :
- poussins – Blainville à 14h
 - benjamins – Frouard/Pompey à 15h30.
- Contact : Martine Peton, 1 rue du Terroin 03 83 98 68 84.

SQUASH ET BADMINTON :

Les tournois organisés par le Squash Badminton du Rêve se déroulent dans les locaux de l'Association, zone industrielle La Fayette :

- 11 avril :
tournoi de squash ouvert à tous à 20h30
 - 18 avril :
tournoi de badminton ouvert à tous à 20h30
- Contact : Gilles Petitjean - 03 83 36 40 40.

TRIAL MOTO : Stanislas moto club

Le championnat de lorraine de trial moto se déroulera sur le terrain du club, aux anciennes carrières Solvay à proximité du Zénith le :

Dimanche 6 avril de 8h à 18h

120 concurrents toutes catégories participeront aux épreuves qui débiteront à 10h. Les visiteurs trouveront sur place buvette et restauration. L'entrée est gratuite.
Contact : Laurent Noisette - 06 74 40 86 20.

ANIMATIONS JEUNES EN VACANCES : FEVRIER 2003

80 jeunes Maxévillois et Laxoviens de Champ le Bœuf âgés de 12 à 17 ans ont activement participé aux activités proposées par le service JAS : ateliers sportifs le matin à Marie Marvingt et à Léo Lagrange, tournois de foot à Marvingt et aux Aulnes, activités ludiques à M@x'Net, laser-quest à Nancy, patinoire à Toul, cinéma à Ludres,



équitation à Pixérécourt, et surtout, un mini-séjour "ski et raquettes" dans un chalet de Gérardmer qui a permis à 12 privilégiés de revenir avec de bons souvenirs... Rendez-vous est d'ors et déjà donné à tous pour préparer ensemble le programme des vacances de l'été. Quant au programme des vacances de Pâques, vous le trouverez dès à présent en mairie, dans les 2 complexes sportifs, à M@x'Net, et au CILM. Contact : service Jeunesse Animation Sport, 03 83 37 96 52 ou 53.

MESSAGES DES ASSOCIATIONS

● **Jardin d'enfants franco-allemand Pumuckl :**
Pourquoi ne pas inscrire votre enfant à une journée ou une demi-journée découverte dans notre structure de garde originale ? Nous sommes ouverts durant les vacances de Pâques, ce qui peut être un moment propice pour lui de jouer, d'éveiller sa curiosité, développer son autonomie tout en découvrant l'allemand de façon naturelle et ludique. Rencontrez-nous 2 rue André Fruchard ou contactez-nous au 03 83 37 95 41 - mail : falc@wanadoo.fr site : <http://perso.wanadoo.fr/falc.asso/>

● **Les lynx Maxévillois :**
Nous organisons un grand vide grenier le 4 mai prochain de 8h à 18h dans la rue du Sanon à Champ le Bœuf. Si vous souhaitez réserver des emplacements pour y participer, contactez le complexe sportif Léo Lagrange, 16 rue de l'Orne au 03 83 98 14 99 ou Serge El Founi au 06 24 85 06 26. Tarif : 8€ les 5m.

● **Foyer de l'Amitié :**
Le 22 mai, nous passerons la journée au Pays de Langres où nous visiterons le fort et la ferme de Montlondon ainsi que l'aqueduc de Chaumont. Pour en savoir plus, retrouvez-nous chaque mardi et vendredi de 14h à 17h à la salle 14 du CILM. Contact : Pierre Vauchelle, 03 83 96 56 88.

● **Esaf 54 :**
Pour participer aux ateliers d'apprentissage de la langue française et des savoirs de base mis en place dans les locaux de notre association, 15 rue de la Seille, contactez Claudine Cornu au 03 83 97 03 16. Nous disposons également d'un espace Relais entre les familles et les institutions. Les accompagnateurs sociaux y interviennent dans le domaine éducatif, social, culturel et médical.

● **Association Karaté Forme :**
Le premier stage que nous avons organisé le 15 mars dernier sur le thème de la préparation

physique "spécial jambes" a rencontré un vif succès. En effet 38 pratiquants sont venus de 10 clubs de la région pour en bénéficier. Une autre formation sera donc organisée courant juin. Contact : Laurent Valentin, 40 rue de la Justice - 06 87 76 09 23.

● **Association des Cadières :**
Le 21 février dernier, nos membres ont procédé au renouvellement du bureau de l'association comme suit : Président, Stéphane Loupy- vice-président, Christophe Martin – secrétaire, Sylvie Galaup - trésorier, Tayoass Ayadi.

C'ETAIT CARNAVAL !



Les enfants des Aulnes ont donné le signal de départ des festivités le 27 février dernier : encadrés par les Eclaireurs de France et des membres de la commission de quartier, ils ont manifesté leur joie dans les rues... avant de déguster les beignets préparés à leur intention.

Le 8 mars, plus de 120 personnes avaient revêtu leurs plus beaux atours pour le repas d'ansant costumé du comité des fêtes de Champ le Bœuf... et certains ont poursuivi la fête une semaine plus tard au thé dansant des Gais Lurons à la salle du parc.



Enfin, tous les enfants ont pu s'en donner à cœur joie le 12 mars : Les uns en participant aux goûters de carnaval organisés dans les Ludothèques du Centre et de Champ le Bœuf, les autres en assistant au bal des enfants organisé par la Ville pour les 6-12 ans à la salle des spectacles de champ le Bœuf. Pour la première fois, le comité des fêtes de Champ le Bœuf accueillait également les moins de 6 ans à la salle des banquets pour un grand concours de costumes. Ainsi, cet après-midi là, le CILM a retenti des cris de joie de petites coccinelles, Blanche Neige, Robin des Bois et autres pirates.

■ VACANCES DE PAQUES : QUELLES ACTIVITES PROPOSER A VOS ENFANTS ?

A l'occasion des vacances de Pâques, des programmes d'activités seront proposés aux jeunes Maxévillois du :

22 avril au 2 mai (sauf le 1er mai).

Les 3 à 12 ans auront la possibilité de participer, à la journée, aux activités organisées chaque jour de 7h30 à 18h par Max'Anim dans le cadre des Centres de Loisirs Sans Hébergement :

- à Maxéville Centre, 2 avenue Patton,
- à Champ le Bœuf dans les locaux du CILM, 23 rue de la Meuse.

Le prix de base de la journée est fixé à 14,80€. Mais diverses mesures ont été mises en place pour permettre à tous les enfants âgés de 3 à 12 ans l'intégration d'un Centre de Loisirs Sans Hébergement en période de vacances scolaires, quelles que soient les ressources de sa famille :

- Les détenteurs de bons CAF bénéficient d'une réduction de 6,20€ par jour dès cinq jours minimum de fréquentation et les allocataires qui n'en disposent pas, bénéficient d'une déduction de 3,10€ par journée.
- Sachez que la Ville de Maxéville apporte également aux familles maxévilloises, sous certaines conditions de ressources, une participation complémentaire allant de 4,60€ à 6,80€.

Le nombre de places étant limité, votre enfant ne pourra intégrer ces CLSH que si vous l'avez préalablement inscrit.

Vous pourrez effectuer cette démarche **jusqu'au 11 avril :**

- en mairie centrale de 8h30h à 12h et de 14h à 18h
- en mairie annexe au CILM de Champ le Bœuf de 13h30 à 17h.

Pour l'inscription, merci de vous munir des documents suivants lorsque vous viendrez nous rencontrer (sauf si l'enfant a déjà participé au CLSH durant les vacances de février) :

- une copie de votre livret de famille, quelle que soit votre situation,
- si vous n'êtes pas allocataire, il vous sera également demandé de produire la photocopie de votre dernier avis d'imposition ainsi qu'une attestation de droits aux prestations familiales,
- Si vous êtes allocataire CAF, la photocopie des bons CAF en vigueur ou de votre dernière notification de prestations sera nécessaire.

■ COLLEGE LA FONTAINE : INFORMATION SUR L'ENTREE EN 6^e

La Fédération des Conseils de Parents d'Elèves invite l'ensemble des parents d'élèves de CM2 des écoles élémentaires du quartier Champ le Bœuf à participer à une réunion d'information sur l'entrée en 6e. Elle se déroulera le :

Vendredi 4 avril à 20h15

à la salle audiovisuelle du collège Jean de La Fontaine – 6, rue de la Moselle.

Le principal du Collège co-animera la réunion avec la F.C.P.E. et la Conseillère d'Orientation. Les professeurs principaux de 6ème sont conviés à cette soirée. A l'issue de cette rencontre, une visite des locaux sera proposée aux participants. Contact : Yves Pinon, 22 rue de la Moselotte 54520 Laxou – 06 82 83 67 55 ou 03 83 98 38 18.

■ LE SALON DES VACANCES : LA VILLE DE MAXEVILLE VOUS AIDE A PREPARER L'ETE 2003

Le salon des vacances se déroulera le **mercredi 14 mai de 10h à 18h** à la salle des banquets du CILM, 23 rue de la Meuse. Le Conseil Municipal s'est prononcé le 19 février sur le barème 2003 et les conditions d'accès aux aides financières communales pour les vacances avec hébergement. Vous pouvez d'ores et déjà vous procurer une note d'information qui vous permettra de constituer votre dossier d'aide aux vacances à l'hôtel de Ville, à la mairie annexe du CILM et dans les complexes sportifs. Pour tous renseignements complémentaires, n'hésitez pas à contacter le service "Aide à la famille" du lundi au vendredi de 8h30 à 12h et de 14h à 17h au 03 83 32 30 00.

■ LES PLUS PETITS AUSSI FETAIENT CARNAVAL

Les enfants de la halte-garderie et de la crèche de Champ le Bœuf ont eux aussi fêté Carnaval :



Le 5 mars dernier, avec "la Boîte à Malice", jeux, chants et danses étaient au programme des "Canailloux"... sans oublier la dégustation des gâteaux préparés par les parents !



Le 20 mars, entourés de leurs parents et "nounous", ce fut au tour des enfants de la crèche intercommunal de se rassembler à la salle des banquets du CILM pour y participer à un spectacle et partager de savoureux gâteaux.

■ LE MOT DES CANAILLOUX

Un bilan positif est ressorti de notre assemblée générale du 11 mars dernier. En effet, en 2002, la halte garderie a ouvert le double d'heures de l'année précédente. Elle a accueilli une dizaine de familles supplémentaires et organisé de nombreuses manifestations – seule ou en collaboration avec les autres structures "petite enfance" du quartier. Nous accueillons dans notre nouveau conseil d'administration Katia Laurent comme nouvelle trésorière et Christelle Cuisinier en tant que membre. Sachez que, dès l'arrivée du printemps, nos petits canailoux à la main verte retourneront s'occuper de leur jardin. Contact : Dominique Cléménçon, 23 rue de la Meuse, 03 83 96 48 47.

■ LES APRES-MIDI ENFANTINES DE L'ASSOCIATION DES CADIERES



Chaque mercredi après-midi, les bénévoles de notre association organisent des activités ludiques ou manuelles pour les enfants des Cadières.

La confection de poules a commencé

courant mars et nos animatrices, Tayoass Ayadi ainsi que Francine et Laetitia Vérité distribueront les créations des enfants pour les fêtes de Pâques. Pour tout renseignement, vous pouvez les contacter respectivement au 06.70.05.72.12 et au 06.12.06.57.35.

■ OU S'AMUSER APRES L'ECOLE ?

Les aires de jeux de la Ville sont à la disposition des enfants, sous la responsabilité de leurs parents, aux endroits suivants :

● Au Centre :

Rue de la République : cette aire de jeux est mise à disposition du public par l'institution Jean-Baptiste Thiéry. Les enfants peuvent y accéder accompagnés d'un adulte de 15h à 20h du 1er juillet au 30 septembre.

Le parc de la mairie est accessible :

- de 7h à 22h du 15 avril au 30 septembre
- de 7h à 20h30 du 1er octobre au 14 avril.

Rue de Lorraine, avec un second accès rue Gambetta, l'aire de jeux Marcel Laage est ouverte :

- de 8h à 21h30 du 15 avril au 30 septembre
- de 8h à 18h du 1er octobre au 14 avril.

Rue Gambetta prolongée : pont de singe, toboggan, jeu à ressort et balançoires sont en accès libre au pied de l'immeuble la Balance.

Les enfants du Haut des Vignes ont, au pied de leur immeuble, un jeu à ressort et une structure équipée de filet et d'un toboggan.

● A Meurthe Canal :

A l'angle des rues des Meutes et Eugène Vallin, les jeunes enfants disposent librement du toboggan et de jeux à ressort.

Plus loin, les adolescents peuvent pratiquer le roller sur une piste de street hockey.

● A Champ le Bœuf :

Rue de la Seille, devant l'école Jules Romains, deux aires de jeux sont équipées de jeux à ressorts et de structures équipées notamment de toboggans.

Rue de la Blette, deux structures avec filet, toboggans, pont de singe, anneaux et des jeux à ressorts sont à la disposition des enfants.

● Aux Aulnes :

Derrière les entrées 1 à 3, les adolescents peuvent utiliser un terrain multisports.

L'aire de jeux pour les plus petits se trouve au pied de la tour Panoramique, devant l'école Moselly.

➤ Travaux dans la ville

■ SECURISATION DES CARRIERES SOLVAY NORD : ACCUEIL ET STATIONNEMENT DES GENS DU VOYAGE

Les dispositions relatives à l'accueil des gens du voyage de la loi du 5 juillet 2000 précisent les droits et devoirs des collectivités. L'un des principaux outils en est le "schéma départemental" qui définit les aires d'accueils permanentes à réaliser et à gérer.

Afin de rétablir l'ordre et la sécurité sur le site du Zénith, la Communauté urbaine du grand Nancy s'est engagée, par délibération du 28 juin 2002, à mettre en place un dispositif de contrôle et de gestion de l'accès des véhicules aux Carrières Solvay Nord. Elle a également décidé de déplacer l'actuelle aire d'accueil des gens du voyage des Ballins sur le secteur sud des anciennes carrières Solvay. Dans le cadre du schéma départemental, l'implantation retenue porte sur une emprise boisée située au nord des parkings annexes du Zénith, le long de l'avenue Jean Monnet. Cette réalisation sera effective pour juin 2004.

Dans l'attente de cette installation définitive comportant l'accueil de 2 X 30 caravanes, une aire transitoire est mise en place à proximité de la rue Jean Monnet. Elle peut d'ores et déjà accueillir environ 70 caravanes.

Les travaux de sécurisation du site du Zénith sont en cours et devraient être terminés au tout début du mois d'avril.

➤ Ce mois ci au jardin et au balcon



*Avril, frais et rousineux
(riche en rosée) rend toujours
l'an plantureux.*

Ce proverbe normand insiste, avec raison, sur l'importance de la rosée.

Les gouttes d'eau ne sont pas exsudées par les feuilles, mais résultent de la condensation de l'eau présente en excès dans l'air. Si la rosée ne remplace pas la pluie, elle constitue néanmoins un apport d'eau non négligeable. Un mois d'avril frais permet aux plantes de prendre de l'ampleur avant les chaleurs. C'est donc l'assurance d'un bon démarrage.

A FAIRE EN AVRIL :

- Plantez vos tubercules d'arums après les avoir démarrés en pot.
- Ne coupez pas court des rosiers très vigoureux en croyant les calmer : cela ne fait au contraire que les encourager.
- Ne laissez pas tout nu un treillage ou une pergola : semez des haricots d'Espagne ou pois de senteur à la fin du mois.
- Redessinez le gazon autour de vos arbres, arbustes et plantes en isolés. Cela suffit à redonner une impression de netteté à votre jardin. Vous pouvez ensuite pailler avec de l'écorce de pin ou des tontes de gazon.
- Binez : en cours de culture, la terre se durcit en surface autour des plantes. Le binage consiste à casser cette croûte pour faciliter l'aération et la pénétration de l'eau d'arrosage. Il permet aussi de garder le sol propre de toute germination de mauvaises herbes.
- Pensez à l'ancolie qui partage avec le delphinium l'un des plus beaux bleus de notre flore : il s'agit d'une plante vivace qui s'adapte facilement. Elle s'ancre profondément dans le sol. On l'installera de préférence en automne, ou tôt au printemps, en terre bien ameublie. Choisissez une exposition ensoleillée le matin, puis ombragée. Après la floraison, coupez les hampes, les fruits en formation et le feuillage pour qu'ils se reconstituent à la fin de l'été. Mais laissez quand même quelques graines se former : vous les éparpillerez dans les coins libres.

LE RENDEZ-VOUS DU MOIS :

Présentation du diaporama "Fleurissons nos jardinières" au CILM, 23 rue de la Meuse de 18h à 19h30 (voir p5).

■ JARDINS FAMILIAUX

● Quelques parcelles sont disponibles :

Si vous êtes Maxévillois et que vous désirez jardiner à loisir, vous pouvez louer l'une des sept parcelles actuellement vacantes. Chaque jardin est loué 6,10€ l'an. Adressez-vous au Centre Technique Municipal.



● Rappel du règlement aux locataires :

Avec les beaux jours, les activités extérieures vont reprendre. Nous rappelons aux locataires de jardins familiaux qu'ils sont tenus de nettoyer leur parcelle et d'éliminer les objets inesthétiques (bidons, construction artisanale...) pour le bien être de tous. Le règlement précise que la ville de Maxéville se réserve le droit d'annuler les baux des parcelles sales et/ou non cultivées.

➤ Aidez-nous à améliorer votre environnement

Vous pouvez nous faire part de vos remarques ou suggestions concernant votre environnement : propreté, entretien des voiries, éclairages, espaces verts... en retournant ce coupon en mairie. Des coupons similaires sont disponibles en

mairie centrale et à l'annexe de Champ le bœuf. Attention, les coupons anonymes ne seront pas pris en compte. Les services techniques municipaux sont également à votre disposition – Tél : 03 83 36 49 48.

AIDEZ-NOUS A AMELIORER VOTRE ENVIRONNEMENT

Coupon à renvoyer ou déposer en mairie, 14 rue du 15 septembre 1944 ;
en mairie annexe au CILM, 23 rue de la Meuse.

Madame, Monsieur

Adresse.....

Téléphone (facultatif) Fait part des remarques suivantes :

Date et signature